Meurtre durant un cambriolage : les accusés hilares à la reconstitution

18/09/2010 à 11h10

Me Damien Veraeren, a plaidé vendredi l'absence de regrets des accusés devant la cour d'assises du Hainaut où sont jugés Dorian Cherpion, Abdelah Mostefa et Frédérick Echazar accusés de vol avec violence ayant entraîné la mort du boulanger Pascal Hennuy à Jamioulx le 05 novembre 2007.

Hilares

Par le biais de la connexité, un quatrième accusé Tahar Zouad est jugé pour des braquages commis à Virelles (Chimay), le 20 octobre 2007, et à Wayaux (Les Bons Villers), le 24 octobre 2007. Les accusés, à l'exception de Dorian Cherpion, sont également jugés pour d'autres faits connexes.

Damien Veraeren, conseil de Marguerite H. et de son petit fils Kenny H., victimes d'un cambriolage à Wayaux, a stigmatisé **l'absence de regrets sincères de la part des accusés en se référant à un procès-verbal selon lequel lors de la reconstitution des faits, les accusés étaient hilares.**

7sur7.be

(Merci au Hutin)